L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 JANVIER 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 27 JANVIER 1881.
Quarante-septième Soirée de Souscription.

LES HUGUENOTS.

Grand Opéra en 5 actes.
Paroles de E. Scribe. Musique de Meyerbeer
Raoul ... MM. TOURNIE
Nevers ... UTTO
Marcel ... JOURDAN
St-Bris ... PETLINGER
Maurevert ... MUSSY
Tavannes ... ESCALA
Cossé ... GENIN
Un Crieur ... ROSSI
Thore ... ROBERT
Méru ... VIC
De Retz ... CORRIVEAU
Marguerite ... Mlles LAGYE
Urbain ... PILLARD
—ET—
VALENTINE ... Mme AMBRE
Dans le 3me Acte—Les Baigneuses, par le Corps de Ballet.
Dans le 3me Acte—Grand pas des Bohémiennes. Mlles LA BELLE ROSSI et le corps de Ballet. Le ballet est sous la direction de M. MAZILIER.
CHEF D'ORCHESTRE ... M. MOMAS

VENDREDI.
RELACHE.
SAMEDI, 29 JANVIER.
GRANDE MATINEE (D'OPERA.)
LA FAVORITE.
27 jan—

Grand Opera House.

Locataire et directeur ... J. A. Hall

Sarah Bernhardt,

Sous la direction de Henry E. Abbey.
Série de 9 représentations.
Dimanche, 6 fév ... FROU FROU
Lundi, 7 fév ... PHEDRE
Mardi, 8 fév ... CAMILLE
Mercredi, 9 fév ... HERNANI
Jeudi, 10 fév ... LE PASSANT et LE SPHYNX
Vendredi, 11 fév ... L'ETRANGERE
Samedi matinée, 12 fév ... CAMILLE
Samedi soir ... FROU-FROU
Dimanche soir ... ADRIENNE LECOUVREUR
Les places peuvent être retenues maintenant pour n'importe quelle représentation au contrôle, entre 10 et 5 heures. Prix $3, $2 et $1 selon les places.
Lundi, 14 fév ... Lawrence Barrett.
27 jan—

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans—Bureaux, No 102 rue du Canal—Nlle-Orléans, 25 janvier 1881—Le 27 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs:
Henry Abraham, E. W. Huntington,
P. Lanaux, J. S. Lanaux,
E. M. Scott, A. Lambert,
J. P. Zatarain, J. Plaisant,
L. A. Wiltz, Th. Brierre,
Hy. Tremoulet, G. Lanaux.
Le 24 du courant, à l'assemblée régulière des Directeurs, M. G. Lanaux a été réélu Président à l'unanimité, et Léon Seré Secrétaire.
LEON SERE, Secrétaire.
25jan—7f

Banque des Citoyens de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1881.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque, aura lieu au local de la banque, LUNDI, 7 février 1881, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
9 janv—1mDMaJ

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881—L'élection annuelle de trois directeurs par les actionnaires, sera tenue au bureau de l'Association No 66 rue Toulouse, le LUNDI, 7 février 1881, de midi à 2 heures P. M.
4 jan—au 6fevMaJ J. CALHOUN, Caissier.

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans—Nlle-Orléans, 19 janvier 1881.—A la réunion annuelle régulière des actionnaires de cette banque, tenue le 11 courant les messieurs ci-après nommés ont été élus directeurs pour l'année suivante:
Samuel H. Kennedy, Louis A. Wilz,
Alfred Moulton, Jules Valrin,
S. Hernsheim, John H. Maginnis,
Pierre Lanaux, Wm. R. Lyman,
B. O. B. Rayne.
Et, à une réunion des Directeurs, tenue ce jour M. SAMUEL H. KENNEDY a été unanimement réélu président de la Banque, L. A. WILTZ vice-président et J. M. JARREAU, agissant caissier.
J. E. JARREAU, agissant caissier.
20jan—7f

Banque Mutuelle Nationale.—Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1881.—A l'élection annuelle tenue à cette banque, le 11 de ce mois les Messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs pour l'année courante:
Lloyd R. Coleman, Paul Fourchy,
J. T. Hardee, P. Maspéro,
Ad. Meyer, J. A. Shakspeare
B. W. Taylor, J. C. Vanwickle,
J. B. Woods.
Et, à la réunion du conseil des directeurs, le 17 du même mois, Messrs JOHN T. HARDEE et P. MASPERO, ont été à l'unanimité réélus Président et Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
20 janv—15f

Office of Importers Bonded Warehouse Co.—Coin des rues Peters et Conti—Nlle-Orléans, le 19 janvier 1881—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu à son local, au 31 courant—quatrième LUNDI de janvier, à midi.
P. A. CONAND, Secrétaire.
20 jan—20 au 31.

AVIS—L'élection annuelle des Directeurs de la Compagnie de Glace de la Louisiane, aura lieu conformément à la Charte, au bureau de la Compagnie, Nos 27 et 29 South Front Street, MERCREDI, 2 février prochain, de 11 A. M. à 2 P. M.
Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1881.
W. A. BILLAUD, Secrétaire.
16 janv au 2 fév inc

Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 7 janvier 1881—Le bureau de Germania Insurance Company sera transféré le ou avant le 1er de février prochain, dans la bâtisse No 51, rue du Camp, entre Gravier et le Commercial Alley, occupé précédemment comme le Louisiana Savings Bank [illegible] Company.
EMILE MAIRE, Secrétaire.
14 janv—au 1er fév.

Compagnie d'Assurance "Home"—Nlle-Orléans, 7 janvier 1881—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de DEUX PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
CHAS. LaSASSIER, Secrétaire.
9jan—15f

TAILLEURS.

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.
J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement modiques.
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je suis garanti de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
18sept—1an A. GONTHIER.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.
34 ... RUE BOURBON ... 34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
18oct—3m

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales—Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets [illegible] —Conditions [illegible]. Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
—1an LEONORA FASS.

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison Moët & Chandon & Co., d'Epernay-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cabinet, cuvée spéciale,
A vendre par [illegible], CHAS. & MEADER, A. TOURNE, CHS. LACOUME, S. DOUSSAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR BERO,
Et par E. J. HART & CO 77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.
EAU DE FRIEDRICHSHALL.
A vendre par les importeurs, les pharmaciens [illegible]
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans, 77 rue Tchoupitoulas.
—1an D Mar V

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

DE BIDWELL.
Commençant Dimanche, 23 janvier 1881.
Engagement de l'incomparable

LOTTA,

Accompagnée de sa troupe de Comédie.
J. W. Cassell ... Directeur de Lotta.

Dimanche, Lundi et Mardi.	On représentera la pièce avec grand succès, en 4 actes de Fred. Marsden, intitulée ZIP, OR POINT LYNDE LIGHT. Zip ... Lotta.
Mercredi.	MUSE DIVERSION et les TWO BUZZARDS.
Matinée.	Par la Compagnie de Lotta. (Lotta ne paraîtra pas.)
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi. Matinée.	Mlle Lotta paraîtra dans ses fameux rôles THE LITTLE DETECTIVE, or, WOMANS CURIOSITY.
Samedi Soir.	La comédie dramatique en 4 actes de ELSIE LOVELL, Par la Compagnie de Lotta. (Lotta ne paraîtra pas.)

A l'étude—Little Nel and the Marchioness.
23 jan—

GRAND BAL PAR
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
A LA SALLE DES ODDFELLOWS
SAMEDI, 19 FEVRIER 1881.
Prix du Billet ... $2.
Les réunions des Directeurs auront lieu à l'Asile, le Lundi et le Vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.
Les demandes d'invitations pour dames, doivent être adressées à la Direction.
Par ordre du Président. J. SCHWEITZER.
L. Some, Secrétaire. 23 janv—

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.
Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.
Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINEE.
Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

LES MEILLEURS CHOIX
—EN—

PARDESSUS!

ULSTERS,
ULSTERETTES,
VETEMENTS DE TOILETTE,
VETEMENTS DE TRAVAIL,
—ET—
Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.
Un examen est prié d'être fait, la comparaison est défiée et tout le monde est bien venu chez

Léon Godchaux,

81 & 83 Rue du Canal.
16 jan—

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
9 juil 80—1an

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 82 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.
Andiran Marie — Goubot Jacques
Argut Hippolyte — Hockmann Pierre
Bernoudy J N — Jeucheux Simon
Beyries Jean Baptiste, Jeanne et Victor — Kesser Mme née Thérèse Flirschmann
Bergan Jean — Léonce Anthelmy
Betailly Jacques — Lamaloutère Eugène
Bahetia Jean — Laporte Jean
Bernard Azéré — Martin Joséphine
Coste Louis — Majastre Pierre Martin
Damas Ernest Edouard — Méral Antoine
Devedeix Eugène — Milec Albert
Delacourt Gaston Frédéric Eugène — Maillard Julien
Dresen Arana Michel et Alexandre — Prioré Alexandre
Fontenean Louis Edgard — Pommatan Claude Marie
Flis Julien — Ravel Jean-Baptiste Léon
Favre Joseph Félix — Rocques Jean Baptiste
Gamil née Moreau — Saupurin Bernard
Guiot [illegible] — Serène Firmin
Vorgnet Emile
Wangen Jean Baptiste
Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans, Le 31 décembre 1880.
Le Gérant, FRANCIS NAVORE.
31 déc—

BOIS DE CHARPENTE

50,000 PIEDS ... Seconde qualité, à $7 par mille pieds, délivrés.
J. L. NEVERS, 315 Julia Street, New Basin.
30 déc—1m 2fp

La Célèbre Madame Léonce.
ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux! ... Voulez-vous des numéros gagnants! ... Venez
RUE des REMPARTS, 158, Entre St. Anne et Dumaine, Entrée franche, Boîte No 329 Post Office
19 jan—

Mme ALEXANDRINE.

SOMNAMBULE d'une grande lucidité [illegible] donne des consultations à son nouveau domicile, No 19 Passage de l'Arsenal, entre St-Pierre et Orléans, Nlle-Orléans.
28 déc—1m D. mar. V.

Mme RENOUX, sage-femme [illegible]

MOBLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible], charrettes [illegible]
Dépôt 18 et 20 rue Union.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 8 FEVRIER 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINEE DU
Mardi, 8 Février 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $30,000, soit $30,000
1 Lot de ... 10,000 ... 10,000
1 Lot de ... 5,000 ... 5,000
2 Lots de ... 2,500 ... 5,000
5 Lots de ... 1,000 ... 5,000
20 Lots de ... 500 ... 10,000
100 Lots de ... 100 ... 10,000
200 Lots de ... 50 ... 10,000
500 Lots de ... 20 ... 10,000
1,000 Lots de ... 10 ... 10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit ... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit ... 900
1,857 Lots se montant à ... $110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.
Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 a lieu
MARDI, 8 Février 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRESENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Envoyez pour des circulaires en envoyant les détails à
M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au No 319 Broadway, New-York.
N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin [illegible] au nom de la Compagnie, est un [illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé ... $500,000
Vingt-cinquième Etat Annuel.
BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.
CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:
Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—
Risques d'incendie ... $225,149 75
Risques de rivières ... 135,204 12
Risques maritimes ... 61,377 94 — $421,731 81
A ajouter—Risques non-échus, 1879 ... 99,322 00 — $521,054 81
Risques non-échus, 1880 ... $98,351 90
Primes remboursées ... 14,598 54 — 112,849 54
Primes nettes ... $408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—
Sur les risques d'incendie ... $44,397 66
Sur les risques de rivières ... 79,836 77
Sur les risques maritimes ... 29,169 21 — $153,403 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées ... 31,290 00 — $184,693 64
A ajouter—Réassurances ... $63,464 45
Dépenses ... 33,030 90
Bureau des Assureurs ... 5,310 36
Taxes ... 8,092 25
Loyers ... 2,000 00 — $112,897 96
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital ... 10,000 00
Dividende sur le capital actions payées ... $49,583 91
A déduire—L'escompte et l'intérêt ... 28,815 18 — 20,767 73
$328,359 33
Profits nets actuels ... $79,927 04
La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:
Actions et Bons ... $351,580 13
Prêts et Hypothèques ... 22,610 00
Prêts sur nantissements ... 26,519 40
Billets à recevoir ... 5,985 07
Propriété foncière ... 55,000 00
Primes en voie de perception ... 23,580 68
Argent en caisse ... 173,815 95
Total des valeurs ... $670,064 21
L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.
A. INGRAHAM, Notaire.
Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.
DIRECTEURS.
E. J. Hart, Jules Weis, Ashton Phelps,
H. Renshaw, E. C. Hamilton, D. Fatjo,
B. Bisco, J. C. Morris, T. L. Airey,
A. Baldwin, James I. Day, R. E. Craig,
C. Macready, Thos. Simms, Sam'l L. Boyd,
W. R. Seymour, Chas. Roberts, J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix, J. A. Blanc, J. S. Flower,
J. L. Harris, H. Newman,
22 janv—1an

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: No 33 RUE DU CAMP.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT à l'article 10 de sa Charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1880.
Primes reçues pour:
Risques d'incendie ... $114,644 46
Risques de rivières ... 20,925 13
Risques maritimes ... 4,501 38
Total des primes reçues ... $140,070 97
Reçu pour des risques non-expirés de l'année 1879 et surplus ... 110,504 41
$250,575 38
Moins: Pertes d'incendie ... $23,165 33
Pertes de rivières ... 4,798 74
Pertes maritimes ... 175 79
Réfaction ... 15,280 29
Réassurances ... 8,384 62
Primes remboursées ... 7,326 91
Pertes non-ajustées ... 4,000 00
Licences et taxes ... 2,709 70
Dépenses, commissions, etc. moins l'escompte sur l'intérêt ... 14,902 84 — $80,724 23
Profits et surplus ... $169,851 15
La compagnie a l'actif suivant:
Billets, actions, capital ... $43,095 87
Comptant en banques et caisse ... 94,959 94
Prêts sur collatéraux et hypothèques ... 152,153 62
Billets à recevoir ... 13,053 50
Meubles et installations ... 2,613 50
Primes en voie de collection ... 24,974 50 — $330,850 90
Passif:
Capital actions ... $150,000 00
Fonds de réserve ... 10,374 79
Surplus ... 142,223 87
Pertes non-ajustées ... 5,459 18
Intérêt, dividendes, etc. ici accusés, payables sur demande et au crédit des actions du capital ... 21,793 06
$330,850 90
L'état de situation ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1881.
W. O. HART, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1881.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des profits nets de l'année expirant le 31 décembre 1880, savoir:
Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende sur le capital payé, faisant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Cinq pour cent par le fonds de réserve, conformément à la section 3, Article VIII de la Charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs dits participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Conseil des Directeurs.
JACOB ALEXANDER, A. A. MAGINNIS,
LEON BERTOLI, E. S. LEVY,
H. H. BIERHORST, LOUIS A. WILTZ,
L. B. CAIN, T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK, C. SPORL,
I. N. MARKS, WALSH MARKS,
CHAS. HEMARD, OTTO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE, GEO. WATERS,
A. H. ISAACSON, A. H. SIEWERD.
21 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— Factors & Traders,

37 ... RUE CARONDELET ... 37
Capital Payé ... $1,000,000
ED. A. PALFREY ... Président,
JOHN CHAFFE ... Vice-président,
THOS. F. WALKER ... Secrétaire.
Polices d'assurance contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.
—DIRECTEURS—
John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
J. I. Warren, A. P. Janin,
Saml. Friedlander, A. M. Bickham,
R. M. Walmsley, Henry Abraham,
A. H. May, Louis Bush,
L. [illegible] Lyon, A. Brittin,
Samuel H. Boyd, G. W. Sentell,
B. F. Eshleman, Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe, Jno. I. Adams,
W. J. Behan, R. T. Buckner.
5 sept—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT ... $400,000
Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. B. LYMAN ... Président,
S. B. NEWMAN ... Vice-Président,
CHAS. E. RICE ... Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Joseph Bowling, Victor Meyer,
S. Hernsheim, Edward J. Gay,
Geo. W. Sentell, Alf. Moulton,
P. E. Mortimer, Wm. B. Conger,
Stephen G. Bush, John M. Parker,
Edward Nalle, George Martin,
W. W. Swain, Henry L. Frank,
A. H. Seward, J. J. Bonn,
U. Marinoni, Lucien Daley,
Charles H. Dolsen, Louis Fraise,
Wm. A. Phelps, Charles Newman,
Ferd. Marks, S. O. Goulon,
John Brunner, John Colder,
R. H. Adams, Wm. B. Lyman.
27juin—1an V G

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.
Primes de feu ... $307,798 19
Primes maritimes ... 104,810 45
Primes de rivières ... 47,872 04 — $460,480 59
Moins—Primes sur risques non-expirés ... $102,601 26
Primes remboursées ... 16,909 96
Réassurances ... 29,501 41 — $149,012 63
Primes nettes ... $311,467 96
A ajouter—Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers ... $41,406 50
Contingent ... 15,679 65 — $57,086 15
$368,554 11
A déduire—
Pertes par le feu ... $54,525 07
Pertes maritimes ... 51,499 74
Pertes de rivières ... 17,917 81 — 123,942 62
Réfaction (rebate) et commissions ... 58,057 26
Contributions charitables ... 1,191 78
Taxes d'Etat, de ville et licences ... 7,333 95
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock ... 6,607 16
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences ... 36,380 02 — $233,512 79
Profits nets ... $135,041 32
A déduire—Dividende de Juillet 1880 ... $25,000 00
Dividende de Décembre 1880 ... 25,000 00
Surplus ... 85,041 32 — 135,041 32
ACTIF DE LA COMPAGNIE:
Argent en banque ... $67,101 27
Bons des Etats-Unis ... 230,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché ... 89,640 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville ... 101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables ... 42,580 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables ... 32,000 00
Billets pour primes ... 16,527 38
Bons de N. O. Waterworks ... 26,500 00
Bons de la Compagnie de chemin de fer de la Nlle-Orléans ... 26,575 00
Actions de banque, d'assurance et autres actions estimées au pair ... 14,665 26
Primes en voie de collection ... 76,620 29
Du par des agents ... 2,318 88 — $715,498 08
PASSIF.
Capital ... $500,000 00
Réserve pour réassurances ... 102,601 26
Dividendes non réclamés ... 2,855 50
Dividende du 31 décembre 1880 ... 25,000 00
Surplus ... 85,041 32 — $715,498 08
L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.
Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
ANT. CARRIERE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.
14 jan—1an

VINGT-TROISIEME TABLEAU ANNUEL De la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 27 rue du Camp.
CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1880 ... $70,174 92
Sur les risques d'incendie $52,059 71
de marine 4,601 19
de rivière 13,513 92 — 70,174 92
Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie $12,091 21
de marine 1,189 48
de rivière 3,295 61 — $16,576 30
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1880 sur capital et propriétés foncières ... $3,797 75
Réassurances ... 7,355 73
Primes remboursées, Réfaction, Bureaux des Assureurs, dépenses, moins Profits et Pertes et intérêts ... 3,066 42 — $14,219 90
$31,296 20
Profits ... $38,878 62
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1880 ... $16,300 43
Dividende de cinq piastres par action déclaré ce jour ... 8,000 00
Réserves pour pertes non réglées et pour être passées à Profits et Pertes ... 14,578 19
$38,878 62
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis sur première hypothèque ... $52,262 57
Prêts sur nantissement ... 35,872 21
Effets pour primes ... 7,169 85
Actions de Compagnies d'Assurance et autres actions ... 12,478 04
Bons de 4 pour cent des Etats Unis ... 10,300 00
Biens fonciers dans cette ville ... 29,090 96
Primes en voie de perception ... 19,950 77
En caisse ... 31,754 20
Total de l'actif ... $198,878 62
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
Hy. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, le 11 janvier 1881.
M. T. DUCROS, notaire, No 18 rue Royale.
A une assemblée des Directeurs tenue le 11 janvier 1881, il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant de Cinq piastres par action, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1880, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires, ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
13 janv—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies, à l'exclusion du capital payé ... $9,881,426 21
Capital payé ... 1,228,200 00
Total de l'actif ... $11,109,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reconnues ... 3,944,358 23
Excédent pour les porteurs de polices ... $7,165,267 98
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871 ... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872 ... 1,429,729
On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.
Bureau de Directeurs.
J. P. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lalande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m

BONS DES ETATS-UNIS à 4 pour cent.

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en mains, et achetés ou vendus par la Banque Nationale de la [illegible]
RUE DU CA[illegible]
27avril—6m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.
Succ. H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs Alfred Rochet.
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,409, maintenant transféré à la Cour Civile de District, No 2161—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1o Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, etc., y appartenant ou dépendant de quelque façon en faisant partie, situé dans le Troisième District de cette ville, mesurant au pied américain deux cent cinquante-trois pieds et 3 pouces de face sur le fleuve Mississippi, sept cent dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face rue Andry, sept cent soixante dix neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne divisant le terrain de la propriété de C. Caffin, et deux cent quarante-six pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond et face à la rue de Chartres projetée, le tout conformément à un plan fait par A. de Armas, le 26 juin 1878, et annexé à un acte passé pardevant G. LeGardeur Jr, notaire, le 9me jour de juillet 1878.
2o Un lot de terre avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, immédiatement à l'arrière d'un morceau de terre ci-dessus décrit, et mesurant, au pied américain, deux cent quarante six pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du dit lot de terre ci-dessus décrit, trois cent soixante cinq pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la face à la rue Andry, même profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de C. Caffin, et deux cent quarante-six pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise de la propriété ci-après décrite en face à la rue Royale projetée, le tout conformément à un plan fait par le dit A. DeArmas, le vingt-sixième jour de juin 1878—et attaché à un acte passé pardevant G. LeGardeur Jr, notaire, le 9me jour de juillet 1878.
3o Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, immédiatement derrière le lot de terre ci-dessus décrit, et mesurant, au pied américain soixante-dix pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, trois cent treize pieds de profondeur sur la ligne de la propriété de A. Chatelain, puis tournant à angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Andry et mesurant quatre-vingt dix pieds, puis à une façade de cinquante-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes sur la dite rue Andry, puis tournant également à angle droit sur une ligne s'étendant vers la propriété Caffin.
Le dit lot a une largeur de deux cent quarante-six pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot de terre deuxième décrit; puis tournant à angle droit vers la rue Dauphine sur une ligne qui le divise de la propriété Caffin et mesurant cinquante-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes; puis tournant à angle droit vers la rue Andry sur une ligne mesurant quatre-vingt dix pieds, puis tournant à angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Dauphine. Le dit lot a une profondeur de trois cent treize pieds sur la ligne qui la divise de la propriété de C. Caffin. Le tout conformément à un plan fait par le dit A. DeArmas, le vingt-sixième jour de juin 1878, et attaché à l'acte passé pardevant G. LeGardeur Jr., notaire, le cinquième jour de juillet 1878, et les dites propriétés ci-dessus décrites, formant et composant la totalité d'un certain morceau de terre que le défendeur a acquis par achat de Joseph F. Maison, conformément à un acte passé pardevant Pierre Charles Cavellier, anciennement notaire en cette ville, le trente-un octobre 1870, enregistré dans le livre 98 des aliénations, folio 224.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 janv—26 fév 2 9 16 23 26

VENTE DE CONSTABLES.
Arthur Denis vs. Dominique Botrena.
DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 125.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 28 février 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 224, borné par la propriété de A. Castain et les rues Dauphine, Flood et Bourgogne, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 5 avril 1870, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, désigné au plan numéro 39 du livre de plans No 7. Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Dauphine et Flood et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 125 pieds 5 lignes, sur la rue Flood. Le dit lot de terre étant partie d'un morceau de terre acquis par Charles Caffin Sr. par acte de la succession du Dr. Wm. Flood, suivant acte passé pardevant G. P. Stringer, anciennement notaire en cette ville en date du 31 janvier 1824.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
26 jan—26fév 1 7,14,21,2

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 102 rue du Canal.
Onzième état annuel.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.
CONFORMEMENT à sa charte l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880:
Primes sur les risques de feu ... $446,218 31
do do mer ... 49,194 09
do do marine ... 42,251 69
Total des primes ... $537,664 09
En moins—Primes sur risques non-expirés $153,403 75
Primes remboursées ... 5,502 97 — 158,906 72
Primes nettes acquises ... $378,757 37
A ajouter—Intérêts ... $19,506 21
Profits et pertes ... 36,295 45 — 55,800 66
$434,558 03
Pertes payées sur les risques de feu ... 106,078 10
do marine ... 16,634 54
do rivière ... 16,908 32
Pertes non ajustées ... 17,244 34
156,854 30
Réassurances ... 31,688 99
Réfaction (Rebate) ... 34,788 51
Commission d'agences ... 54,183 93
Dépenses d'agences ... 7,331 75
Taxes et Licences ... 2,964 47
Dépenses de bureau ... 26,420 35
Dépenses annuelles, bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock ... 9,489 70 — 334,732 40
Bénéfice net ... 99,825 63
A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu:
1o De passer $44,403 97/100 à profits et pertes pour déprécier du vieux portefeuille de l'Association.
2o De payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital.
3o De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.
4o Et de payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réfaction (rebate) ou dividende anticipé de 15 0/0 déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.
Après avoir passé $44,403 97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour
ACTIF.
Argent en banque ... $111,441 98
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi ... 15,000 —
Entre les mains de ses agents ... 37,291 49
$300,000 bons des Etats Unis 4 0/0 ... 324,000 —
Prêts sur hypothèques ... 34,780 22
Prêts sur nantissement ... 3,512 —
Effets à recevoir pour primes ... 584 62
Effets à recevoir ... 1681 —
Actions ... 10,646 —
Propriétés foncières ... 36,025 —
Primes en voie de recouvrement ... 35,495 43
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association ... 12,799 19
$674,216 93
PASSIF.
Capital ... $300,000 —
Fonds de réserve ... 30,180 68
Primes sur risques non-expirés ... 153,403 75
Pertes non-réglées ... 47,244 34
Dividendes non-réclamés ... 2,966 54 — 533,795 27
Surplus ... $140,421 66
Bénéfice net de 1880 ... $99,825 63
Emploi: Dépréciation du vieux portefeuille ... 44,403 97
Dividende d'intérêt du 1er semestre ... 15,000 —
Surplus ... 40,421 66 — 99,825 63
Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Léon Seré, Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] signé pardevant moi, notaire public, [illegible] jour de janvier 1881.
G. LeGARDEUR, Jr., Notaire public.
Directeurs:
H. ABRAHAM, E. W. HUNTINGTON,
P. LANAUX, J. S. LANAUX,
E. M. SCOTT, A. LAMBERT,
J. P. ZATARAIN, J. PLAISANT,
L. A. WILTZ, TH. BRIERRE,
HY. TREMOULET, G. LANAUX.
janv—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.
Mme Caroline E. Zacharie Exécutrice Testamentaire &c. vs. Thos S. Harlee et als.
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 10,419—Maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 1917—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 27 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Banks, Palmyre et Dorgenois, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 9 mars 1871, une copie conforme est annexée au procès-verbal de J. B. Walton, encanteur, annexée à un acte de vente de la succession de J. W. Zacharie à S. Wursburger, passé en l'étude de Charles Stringer, notaire, le vingt-huit juin 1871, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le numéro un forme l'encoignure des rues Broad et Banks et mesure trente pieds cinq pouces de face à la rue Broad sur une profondeur et face à la rue Banks de cent vingt pieds, les lots deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun trente pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de cent vingt pieds, les lots douze, treize, quatorze, seize et dix sept mesurent chacun trente pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de cent soixante cinq pieds deux pouces et quatre lignes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour le montant qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son bon avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur aura à déduire du montant de l'adjudication et payera au comptant le montant des frais d'annonces, shérif et greffier s'élevant à cent cinquante piastres, plus ou moins, et en plus les taxes d'Etat, de paroisse et de la municipalité sur la dite propriété, lequel montant n'est pas encore connu.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 janv—11.18.25.27.

John Henderson Jr. vs Mme Julia Messick.
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,760—Maintenant transféré à la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, No 1466—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 8 février 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situés dans le faubourg Livaudais, paroisse d'Orléans dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, St-Denis et Dryades. Les dits lots sont désignés par les numéros un et deux, sur un certain plan dressé par H. Moellhausen, architecte, en date du 19 juin 1844 et déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, notaire de cette paroisse, mais anciennement de la paroisse Jefferson. Le lot No un forme l'encoignure des rues St Denis et Première et mesure trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et façade à la rue Première de cent vingt-cinq pieds. Le lot No deux touche au lot No un et mesure trente pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 janv—13 20 27, fév 3 8

Mme M. Kelly vs. Mme M. Broderick.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1367.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville MERCREDI, le 23 février 1881 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Mme Marie Broderick veuve de Luke Broderick défenderesse dans les propriétés ci-après décrites (le dit intérêt étant la moitié indivise du même), à savoir:
La moitié d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Perdido, Johnson et Poydras; le dit lot est désigné par le numéro vingt-six, sur un plan dressé par W. A. Freret en date du 12 avril 1854 et déposé en l'étude de Wm. L. Poole, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds trois pouces [illegible] de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent cinquante [illegible] pieds [illegible], ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

Wm T. Richards vs Mme Mary A. Dunn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1337.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 1er février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Franklin et Terpsichore, désigné par le numéro neuf sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de W. J. Castell, en date du 11 décembre 1869, lequel lot forme le coin des rues Franklin et Terpsichore et mesure, conformément au dit plan, trente deux pieds 5 pouces de face à la rue Franklin, sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur et de façade à la dite rue Terpsichore. Le dit lot de terre étant composé de la totalité du dit numéro neuf et de cinq pouces du lot attenant numéro dix, les dits lots numéros neuf et dix, désignés comme tels suivant certain plan dressé par Joseph Pilié, le 20me jour de juillet 1840, et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, ex-notaire en cette ville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Acquis par le défendeur par acte de la veuve et des héritiers de Christopher Thomasson, décédé, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 11 décembre 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6jan—6.13 20,27—fév 2 8

Kaspar Asch vs J. F. Rohrbacher.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1585.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 1er février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St. Charles, St. Joseph et Delord et le Tivoli Circus, désigné comme le lot numéro six, sur un plan de Zimpel, annexé à un acte de W. Christy, anciennement notaire en cette ville, en date du 13 avril 1835 et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue du Camp, entre celles St Joseph et Delord, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles.
Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de J. D. Weaver par acte passé pardevant Theodore Guyol, notaire, le 28 mai 1868.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—6,14,20,27 janv 1 fév

Alfred Grima vs. Jean Séguenie.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9053. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, MARDI, le 8 février 1881, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Une machine, un lot de moulins et accessoires, une grande balance Fairbanks, des petites balances, un lot de comptoirs et étagères, un lot de machines et autres meubles maintenant sur la propriété No 297 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville.
Conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 janv—1 et 8 fév

Succession de Raoul Jumonville, A. Carrière & Sons vs. Mme S. Jumonville, veuve, tutrice, administratrice, etc.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1966.—En vertu d'un jugement et d'un ordre rendu le 14 janvier 1881 et signé le 19 janvier 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 1er février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Vingt actions du fonds capital du Mechanics' & Traders' Insurance Company of New Orleans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21janv—21,28 fév 1.

Louisa Schuler vs Henry Meier, son époux.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 5 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et les dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo ou Royale, Grands Hommes ou Dauphine, Lesseps et Pologne, lesquels lots se touchent les uns les autres, et mesurent, chacun, vingt sept pieds de face à la rue Casacalvo ou Royale sur une profondeur de cent cinq pieds. Le tout selon un plan annexé à un acte de séparation exécuté pardevant A. Dreyfus, notaire en cette ville, le 10 avril 1878, entre les héritiers de Henry Muller et de Mme Catherine Kirchner sa femme, tous deux décédés. Ces deux lots sont les mêmes désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de N. Vergnes, en date du 29 mars 1837, déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, étant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de Mme Anna Müller, épouse de Anthony Frédérick, par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 30 septembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 janv—4,11,25—1,5 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.
Wm. L. Le Bon vs. Carl Blankenstein.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1967.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses, les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet No soixante-cinq, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, conformément à un plan attaché pour référence à un acte de vente d'Aimé Gautier à Wm L. Le Bon passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 20 avril 1871, dressé par J. Strehle, ingénieur civil.
La dite portion de terre s'étend de la rue Nayades près de la rue St.Charles à la rue Benjamin, et mesure cinquante pieds de face à la rue Benjamin trois cent quatre vingt sept pieds sur la ligne qui la divise de la propriété qui appartient maintenant ou anciennement à R. H. Wood, et trois cent quarante trois pieds sur la ligne qui la divise de la propriété qui appartient maintenant ou anciennement à Aimé Gautier. Le tout avec les dites mesures, plus ou moins, acquise par le défendeur ci-dessus par achat des héritiers du dit Gautier, selon acte passé pardevant James Fahey, notaire le 12 avril 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et Conditions:
1o Au comptant un montant suffisant pour payer la portion de la réclamation du plaignant, maintenant due, à savoir: la somme de deux cent quarante piastres ($240) avec intérêt de 8 0/0 par an du 12 avril 1880 jusqu'à parfait paiement, étant les six billets différents de quarante piastres chacun en date du 12 avril 1880 échéant respectivement le 1er juillet 1880, le 1er août 1880, le 1er septembre 1880, le 1er octobre 1880, le 1er novembre 1880 et le 1er décembre 1880, cinq pour cent sur la somme de deux mille neuf cent vingt piastres ($2920) avec intérêt du 12 avril 1880 jusqu'au jour de la vente pour honoraires d'avocat quatre piastres, frais de la copie de l'acte, tous les frais de l'affaire et de la vente et toutes les taxes dues sur la propriété vendue.
2o L'acquéreur devra assumer le paiement des billets à ordre suivants, tirés par le défendeur à son propre ordre et endossés par lui et tous datés du 12 avril 1880, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, à savoir:
Quatre billets de $300 chacun échéant respectivement le 12 avril 1881, le 12 avril 1882, le 12 avril 1883 et le 12 avril 1884.
Trente-sept billets de $40 chacun payables mensuellement dont le premier billet échéant le 1er janvier 1881 et ainsi de suite de mois en mois, le dernier échéant le 1er janvier 1884. Il devra également assumer les obligations de l'acte de vente et d'hypothèque mentionné.
3o Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux, et dans le cas où le prix offert de la propriété, déduction faite des susdits frais honoraires taxes, au comptant serait moindre que le montant de la réclamation du demandeur avec intérêt comme il est dit plus haut, et des billets devant être assumés comme il est ci-dessus décrit, alors après le paiement des susdits frais, honoraires et taxes comptant le reste du prix de l'adjudication devra être affecté au pro rata entre cette portion de la réclamation du demandeur maintenant due et des dits trente billets comme il est décrit ci-dessus. Le pro-rata selon la réclamation du demandeur maintenant due devant être payé au comptant et les montants pro-rata provenant des différents billets ci-dessus décrits en second lieu devant être assumés par l'acquéreur.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 janv—27, fév 3 10, 17, 24, mars 1.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick D. Brinkmann.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1946—Division C—Attendu que Mme Veuve Carolina Seebach Brinkmann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu son mari Frederick D. Brinkmann décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que ce peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 jan—1 5 fév

Succession de Jonathan C. Osborn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1510—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T CLARK, Greffier.
14janv—22 27

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Emile Esch vs Ses Créanciers } No 1998.
ORDRE DE COUR.
IL est ordonné que les créanciers du demandeur soient notifiés de se présenter pardevant Charles Hollis, notaire, le 12me jour de février 1881, à 11 heures du matin dans le but de prendre en considération l'application du dit demandeur [illegible] et d'entendre que toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Il est en outre ordonné que F. B. Lee avocat, [illegible] pour représenter les créanciers absents.
Signé HENRY C. LAZARUS, Juge
Copie conforme
Bureau du Greffier, 12 janvier 1881.
E. A. LUMINAIS, Député Greffier.
13janv—12,27—11 fév

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.
Fire premiums ... $307,798 19
Marine premiums ... 104,810 45
Inland premiums ... 47,872 04 — $460,480 59
Less—Premiums on risks not terminated ... $102,601 26
Return premiums ... 16,909 96
Reinsurances ... 29,501 41 — $149,012 63
Net earned premiums ... $311,467 96
Add—Interest, salvage and rents ... $41,406 50
Contingent ... 15,679 65 — $57,086 15
$368,554 11
Deduct—Fire losses ... $54,525 07
Marine losses ... 51,499 74
Inland losses ... 17,917 81 — $123,942 62
Rebate and commission ... 58,057 26
Charitable donations ... 1,191 78
State and city taxes and licenses ... 7,333 95
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps ... 6,607 16
Gross expenses, home office and agencies ... 36,380 02 — $233,512 79
Gross profits ... $135,041 32
Deduct—Dividend of July 1880 ... $25,000 00
Dividend Dec. 1880 ... 25,000 00
Surplus ... 85,041 32 — $135,041 32
The company has the following:
Cash in banks ... $67,101 27
United States Bonds ... 230,000 00
Real Estate (lowest valuation) ... 89,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties ... 101,000 00
Notes secured by pledges of available securities ... 42,580 00
Notes, loan on call, secured by available securities ... 32,000 00
Bills receivable for premiums ... 16,527 38
New Orleans Water Works Bonds ... 26,500 00
New Orleans City Railroad bonds ... 26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value ... 14,665 26
Premiums in course of collection ... 76,620 29
Due by agents ... 2,318 88 — $715,498 08
LIABILITIES.
Capital stock ... $500,000 00
Reinsurance reserve ... 102,601 26
Unclaimed Dividends ... 2,855 50
Dividends of December 31, 1880 ... 25,000 00
Surplus ... 85,041 32 — $715,498 08
The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1881.
JAS. FAHEY, Notary Public.
We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
ANT. CARRIERE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 12, 1881.
DIRECTORS.
JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.
14 jan—1an

Mme RAPHO,

29 ... RUE BOURBON ... 29
Spécialité de bonnets de linge, bonnets à rubans, cols et manches empesés, unis, brodés et fantaisie, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, peignoirs, robes de baptêmes, robes courtes, tabliers, barettes, costumes d'enfants en piqué et de fantaisie, layettes, nouveautés de tous genres. Magnifique assortiment de dessins de lettres venant de Paris ainsi qu'un grand assortiment de broderies, de dentelles torchon et de guipures blanches et noires à des prix [illegible]. Nettoyage de gants à 10 cents la paire et blanchissage en fin.
19 déc—D. Mer. V.—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.
Propriété de valeur formant l'angle de l'Avenue Washington et de la rue Urquhart, à l'encan.
Succession de Anne Kingston.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 1102.
PAR B ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 12 février 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 26 janvier 1881, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Espagne, Morales, Urquhart et l'Avenue Washington; le dit lot mesure 39 pieds 7 pouces de face sur l'Avenue Washington, sur 80 pieds de profondeur et de face rue Urquhart, formant le coin de l'Avenue Washington et de la rue Urquhart, le dit lot faisant partie des lots Nos 13 et 14 du dit carré (carré No 103) avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Cette vente étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera vendue pour le prix qu'on en offrira, à un crédit de douze mois. L'acquéreur devant donner un billet avec sécurité bonne et solvable et garanti par hypothèque, lien de vendeur, privilège, portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devant être assurées et la police d'assurance transférée et au cas de procès, l'acquéreur paiera 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant en litige. Au moment de l'adjudication, il versera la somme de $100 pour les frais d'annonces, la commission de l'encanteur, etc., laquelle somme sera déduite du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 jan—27,fév 5,12.

Propriété de valeur rue St Claude, entre celles Louisa et Piété.
Succession de Marie Anne Trémé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 1579
PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 45, rue Royale, SAMEDI, le 5 février 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 janvier 1881, la propriété ci-dessous décrite.
Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Louisa, Rampart et Piété et désigné par le numéro 15. Le dit lot mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, [illegible] de 15 pieds de largeur.
Cette vente étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera vendue pour ce qu'elle rapportera à un crédit de 12 mois. L'acquéreur devra fournir caution avec garantie bonne et solvable avec hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les bâtisses devront être assurées et les polices transférées; en cas de procès devra payer 5 0/0 d'avocat sur le montant réclamé, et en outre, au moment de la vente, payer $100 pour frais d'annonces et d'encan, lequel montant sera déduit du prix de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs.
27 jan—27,29—fév 5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
CERTIFICATS DE DEPOTS.
Dame Elmer Baller, administratrice vs. John W. Bahrman—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, No 1071—Division B.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureaux 46 rue Royale,—SAMEDI 5 février 1881 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la Cour Civile de District, Division B, en date du 23 décembre 1880, dans la cause ci-dessus—
Un certificat de dépôts au Mechanics & Traders Bank pour la somme de $3,152 20 sur lequel a été payé la somme de $954 50 laissant maintenant la somme due de $2,227 54.
Conditions—Comptant sur adjudication et avant le transfert. 25 jan—25 29 fév 2, 5.

Propriétés de valeur et centrales dans le Deuxième District.
Rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis.
Rue Toulouse, entre Chartres et Levée.
Rue du Maine, entre Bourgogne et Dauphine.
Succession de François Avégno.
No 1983—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 26 février 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 janvier 1881 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:
1o Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues du Maine, Bourgogne, Ste Anne et Dauphine mesurant au pied anglais, 34 pieds de face à la rue du Maine sur une profondeur de 92 pieds 6 pouces, borné du côté de la rue Dauphine, par la propriété de [illegible] et du côté de la rue Bourgogne par la partie excédante du plus grand lot de terre dont le premier lot fait partie; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2o Un lot de terre situé dans cette ville dans le Deuxième District, carré d'îlet compris entre les rues Toulouse, Levée, St Louis et Chartres, mesurant 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue Toulouse sur 127 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent la bâtisse en brique à deux étages avec véranda au fond, occupée par le Restaurant de Victor. Cette propriété a été acquise par le défunt, de la succession de Philippe Avegno Sr. par acte sous signature privée en date du 12 août 1862, enregistré au bureau des transferts, B. 86 folio 481.
3o Un lot de terre situé dans cette ville dans le Deuxième District dans le carré borné par les rues Chartres, St. Louis, Royale et Toulouse, désigné par le No 2, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 26 février 1840, et déposé en l'étude de A. Ducatel dans le livre 3 des plans.
Le dit lot de terre No 12 mesurant, au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 86 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 1 et de l'autre côté par le No 3 d'après le susdit plan. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations se composent d'une bâtisse en briques à trois étages, convenable pour un magasin d'une description ordinaire; acquis par le défunt Philippe Avégno, Sr. par acte passé le 4 avril 1848, pardevant A. Ducatel notaire. Enregistré au bureau de transfert. Livre 44, folio 478.
Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec l'honoraire d'avocat en cas de poursuite et autres conditions de sécurité. La propriété doit être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur. L'acquéreur est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente.
Acte de vente, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 janv—22,29—fév 5,12,19,26.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.
VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu ... $294,553 51
Risques maritimes ... 23,682 42
Risques de rivières ... 29,715 16
Total des primes ... $347,951 09
Moins primes non acquises ... 88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880 ... $259,427 09
PERTES PAYEES—
Sur risques de feu ... $74,435 89
Sur risques maritimes ... 8,810 48
Sur risques de rivières ... 6,471 11
Taxes et dépenses, moins intérêt ... 15,903 87
Réassurances et primes remboursées ... 16,706 73 — 121,627 72
Profits ... $137,799 37
La compagnie a l'actif suivant:
Propriétés foncières ... $229,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires ... 15,009 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions) ... 48,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement ... 147,843 37
Billets à ordre ... 66,441 96
Primes en voie de collection ... 34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres ... 65,717 31
Scrip de ville ... 2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires ... 5,000 00
Argent en caisse ... 89,480 14
$699,513 52
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.
Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
PAUL FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
E. W. TAYLOR
13 juin—1an